

CGT – CFDT – SUD



Santé - Action Sociale

De nombreux professionnels d'établissements hospitaliers ont répondu, le 30 mars, à l'appel de la CGT, CFDT et SUD en se mobilisant pour réclamer le retrait de l'article 30 de la loi rénovant le dialogue social dans la Fonction Publique.

Cet article concerne la suppression de la reconnaissance de la pénibilité pour certaines catégories de personnels de la Fonction Publique Hospitalière, et n'a donc aucun rapport avec la loi discutée.

Les professionnels ont exprimé, sous diverses formes, leur mécontentement quant à la perte de cette reconnaissance, mais aussi ont réclamé l'amélioration de leurs conditions de travail, et de réelles revalorisations salariales.

Des interpellations de directions d'hôpitaux, des délégations devant des préfetures ou encore des rassemblements ont été organisés, comme à Paris où plus de 1 500 personnels étaient réunis devant l'Assemblée Nationale.

Malgré le report de l'examen de la loi, les syndicats CGT, CFDT et SUD appellent les personnels de la FPH à rester vigilants et estiment qu'il est urgent que le Ministère de la Santé entende les revendications des personnels.

Nous interpellons les députés et leur demandons de réclamer le retrait de l'article 30 de la loi rénovant le dialogue social dans la Fonction Publique.

Paris, le 1^{er} avril 2010

Contacts :

SUD : Jean-Marie SALA : 06.08.34.43.78

CFDT : Dominique COIFFARD : 06.34.04.09.57

CGT : Philippe CREPEL : 06.84.96.00.80